

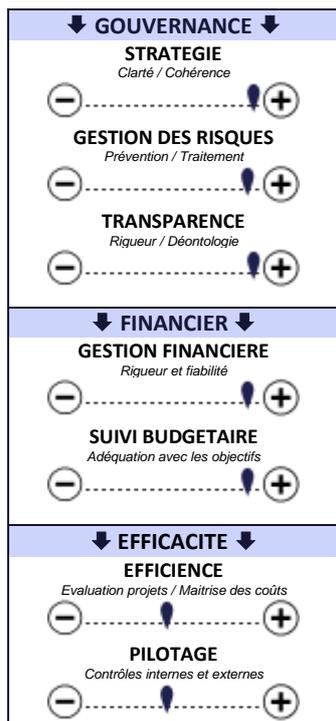
Association labellisée par IDEAS en 2014



- **Objet** : Répondre aux besoins des patients et de leurs proches en matière d'information sur la prise en charge et de traitement de la douleur, en s'appuyant sur le partage d'expérience entre patients.
- **Association reconnue d'intérêt général, Agrément national du Ministère de la Santé**
- **Eligible à la réduction IR/ mécénat**
- **Volume d'activité : 127 K€ (Total Emplois-Ressources 2013)**

L'Association Francophone pour Vaincre les Douleurs a été créée en 2006 à l'initiative de patients douloureux chroniques ayant traversé des phases d'isolement et de détresse, mais qui ont pu trouver une ou des réponses suffisamment satisfaisantes pour vivre mieux avec leurs douleurs. Des amis et des proches ayant partagé ces moments difficiles les ont rejoints. L'AFVD intervient de façon transverse, quelle que soit la pathologie ayant engendré la douleur ou les douleurs ressenties par le patient. Son but est d'aider ceux qui souffrent à reprendre le contrôle de leur existence.

INDICATEURS mesurés par IDEAS



« Tout mettre en œuvre pour vaincre les douleurs et permettre à chacun de poursuivre son chemin! »

→ L'AVIS D'IDEAS SUR L'ORGANISME

Lors de l'accompagnement IDEAS, la volonté de la gouvernance à se structurer, à travailler avec toujours plus d'éthique, a permis à l'AFVD de mener à bien son travail d'optimisation.

La définition de la stratégie 2014 en est une illustration précise : son objectif, accentuer la présence de l'AFVD dans toutes les régions de France à l'issue des 5 prochaines années

- en développant l'offre de services en adéquation avec les besoins exprimés par les patients et les proches, notamment l'accompagnement et l'éducation thérapeutique dans chaque région,
- en recrutant 3 patients experts, au minimum par région dont un responsable régional,
- et en améliorant la visibilité de l'AFVD par l'intermédiaire de professionnels de santé en régions.

→ **Objectif : Former 5 nouveaux bénévoles à l'Education Thérapeutique des Patients (ETP) pour en faire des patients experts en capacité de tenir des permanences d'accompagnement et de participer aux programmes ETP des établissements de santé.**

Indicateurs Projets	
Budget global : 15 K€	
Reste à financer : 15 K€	
DUREE : 1 an	
COUVERTURE <i>Zone géographique concernée</i>	
●	○
local	international
CIBLE SOCIALE <i>Individu, communauté, société</i>	
●	○
individus	société

→ L'AVIS D'IDEAS SUR LE PROJET

- Ce projet s'inscrit précisément dans le plan stratégique élaboré en octobre 2014. Son objectif, développer les compétences nécessaires à la mission de l'association.
- Ce projet est réalisé dans le cadre réglementé des programmes d'Education Thérapeutique des patients, à l'initiative des équipes médicales et des associations agréées dont l'AFVD.

Les besoins du patient douloureux chronique :

Il vit la désinsertion et la précarité. Il veut que ses douleurs disparaissent et retrouver sa vie d'avant. Il faut l'aider : il a besoin d'être soulagé, de comprendre ses douleurs, d'accepter sa maladie, de suivre son traitement, de recommencer à faire des projets et de continuer à vivre le mieux possible.

Les permanences d'accompagnement de l'AFVD auprès des équipes médicales

Pour les patients et leurs proches : la permanence d'accompagnement aide à la prise de conscience et à la formulation, au renforcement de la connaissance de soi, de la confiance en soi et de l'estime de soi, à la compréhension des parcours et des traitements et à la recherche de l'autonomie.

Pour les équipes médicales : la permanence d'accompagnement permet l'évacuation de la colère du patient qui doit adapter son mode de vie à sa maladie. L'échange avec ses pairs ayant le même vécu, permet au patient d'être plus serein et plus ouvert : il sera plus disponible et plus à l'écoute des conseils du praticien de santé. La permanence d'accompagnement facilite la prise en charge et le dialogue avec le patient.

L'AFVD compte 12 permanences réparties sur tout le territoire national. En 2014 plus de 500 patients et leurs proches ont été aidés par l'association.

L'Education Thérapeutique du Patient

Des programmes d'Education Thérapeutique des Patients (ETP) peuvent être proposés, à l'initiative des équipes médicales ou d'associations agréées. Leur cadre est strictement réglementé : les Patients-experts peuvent également y participer, au moment de leur création ou pour animer des ateliers. L'AFVD a conçu son propre programme appelé « Mieux Vivre Avec ».

L'AFVD participe à 8 programmes d'ETP lors de leur création ou de l'animation d'ateliers.

Les bénévoles de l'AFVD

Depuis la création de l'association 14 bénévoles se sont engagés et ont été formés à l'ETP, pour animer des permanences en régions et intégrer les programmes mis en œuvre dans les établissements de santé.



Martine CHAUVIN, Présidente

En savoir plus sur le projet de « formation de 5 patients Experts »

Le Patient Expert est un nouvel intervenant aux côtés de l'équipe médicale. Tandis que le médecin apporte son expertise médicale, le patient expert complète la prise en charge avec sa propre valeur ajoutée issue de son parcours personnel. L'action du patient expert se situe de manière individualisée et complémentaire à l'action de soins. L'équipe « patient expert – patient – médecin » va explorer ensemble les solutions possibles et adaptées au patient.

Par sa propre expérience de la douleur chronique, ses connaissances, son expertise unique et sa motivation à aider les autres patients, le patient expert dégage une énergie positive et est capable d'encourager les autres patients à devenir des acteurs de leur parcours.

Les compétences et les missions spécifiques du patient expert :

- Redonner de l'énergie aux patients,
- Briser l'isolement, redonner confiance en partageant son propre vécu personnel,
- Etre dans l'écoute, la patience, et l'empathie,
- Aider les patients à devenir acteurs de leur propre santé.

La formation : la loi Hôpital Patients Santé Territoires de 2009 fixe les règles en matière d'Education Thérapeutique des Patients. Une formation validante de 42h est dispensée par des organismes agréés. L'AFVD a porté son choix sur un organisme qui propose des formations mixtes, mêlant patients et soignants, pour la richesse apportée par le partage des expériences issues des 2 côtés de la relation médicale.

→ Faire un don